

Le blason d'Osny

Le blason d'Osny a été adopté par la Ville en 1972.



Couleurs et symboles iconographiques : que signifie le blason d'Osny ?

En langage héraldique, les armes se lisent de la façon suivante : « *d'azur à l'aulne fruité d'or issant d'un nid du même posé sur une rivière d'argent, une levrette courante aussi d'argent, colletée de gueules bordé d'or à l'anneau du même, brochant sur le fût de l'aulne ; au chef d'azur, semé de fleurs de lys d'or et d'un lambel à trois pendans d'hermine, le chef soutenu d'une devise d'argent* ».

Pour de nombreux érudits, Osny doit son nom aux aulnes qui, depuis toujours, ont garni les rives de la Viosne. Pour d'autres, il s'agit d'une origine latine (« alnidum » est la première mention d'Osny dans une charte datant de 832) qui signifie le vallon, le creux, le nid. C'est la raison pour laquelle, l'aulne issant d'un nid, motif principal du blason, tire parti de cette double origine, pour donner naissance à des armes parlantes.

La levrette d'argent et le fond d'azur ont été empruntés aux armes de la famille de Nicolây qui posséda la seigneurie d'Osny de 1719 à 1785. Au bas de l'écu, la rivière d'argent évoque la Viosne.

En chef, c'est-à-dire en haut, le blason à fleurs de lys et lambel d'hermine du Vexin français a été placé en signe d'allégeance ; c'est en même temps celui des comtes de Pontoise qui avaient l'honneur de porter la bannière du roi lorsque celui-ci partait en campagne.

Enfin, la bande d'argent, autrement dit la devise, sépare le chef des armes proprement dites.